

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES NATIONAL N°14/2025
TUNEPS 20250700176

ENTRETIEN, ETALONNAGE ET LE POINCONNAGE DES INSTRUMENTS DE PESAGE

Cet Appel d'Offres a pour objet la passation d'un marché cadre renouvelable annuellement et pour une durée de trois ans au maximum, en vue d'assurer les prestations de service nécessaires à l'entretien, l'étalonnage et le poinçonnage des instruments de pesage installés aux silos de l'Office. Cet appel d'offres est réparti en deux lots distincts.

Les balanciers (constructeurs et/ou prestataires de services), inscrits au système TUNEPS, dument agréés ou autorisés par l'agence nationale de la métrologie à exercer leurs activités sur les différents types d'instruments de pesage (mécaniques et/ou électroniques), sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site www.tuneps.tn **ou** de site www.marchespublics.gov.tn **ou** de site de l'office www.oc.com.tn.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement la caution bancaire provisoire (l'original de 600D pour le lot 1 et 400D pour le lot2) et **l'extrait de registre de commerce** (l'original), doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 14/ 2025:
ETALONNAGE ET POINCONNAGE DES INSTRUMENTS DE PESAGE

La date limite pour la réception des offres est fixée au **08 Août 2025 à 11 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **08 Août 2025 à 12 H 00 mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et/ou hors ligne et/ou ne contient pas la caution provisoire, sera rejetée.